

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

GRANT THORNTON
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Voyageurs du Monde

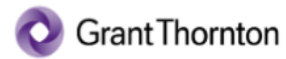
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Voyageurs du Monde
55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
632013843 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

GRANT THORNTON
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Voyageurs du Monde

55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1.2.a) « Règles générales » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 62.982 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.1.2.e) « Evaluation des titres de participation » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 avril 2024
KPMG S.A.

Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2024
GRANT THORNTON

Rémi Toulemonde
Associé

Virginie Palethorpe
Associée

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 626	9 550	1 076	942
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	3 261	2 960	301	199
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6	6		
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	20 207	18 402	1 804	1 368
Immobilisations en cours				44
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	78 382	15 400	62 982	63 780
Créances rattachées à des participations	3 412		3 412	2 984
Autres titres immobilisés	50	25	25	15
Prêts	43	39	4	9
Autres immobilisations financières	5 574	12	5 562	1 071
ACTIF IMMOBILISE	122 520	46 419	76 100	71 346
Avances et acomptes versés / commandes	14		14	9
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	47 917	6	47 911	42 428
Autres créances	9 331		9 331	19 301
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	55 497		55 497	
Disponibilités	136 983		136 983	175 225
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 170		18 170	15 017
ACTIF CIRCULANT	267 911	6	267 905	251 979
Charges à répartir sur plusieurs exercices	506		506	618
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	601		601	717
TOTAL GENERAL	391 538	46 425	345 112	324 661

1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	4 318	3 779
Primes d'émission, de fusion, d'apport	67 710	22 426
Réserve légale	972	375
Autres réserves	216	216
Report à nouveau	48 072	49 662
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	20 958	11 935
CAPITAUX PROPRES	142 246	88 392
Provisions pour risques	693	422
Provisions pour charges	85	5
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	778	427
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	83 346	127 458
Autres emprunts obligataires	1 015	1 013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	364	1 741
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 984	13 318
Dettes fiscales et sociales	14 245	10 663
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	186	187
Autres dettes	5 499	6 019
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	85 833	74 754
DETTES	201 471	235 152
Ecarts de conversion passif	616	690
TOTAL GENERAL	345 112	324 661

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	220 988	175 918
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	220 988	175 918
Subventions d'exploitation	15	149
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	3 043	2 676
Autres produits	53	833
PRODUITS D'EXPLOITATION	224 099	179 577
Autres achats et charges externes	160 199	129 989
Impôts, taxes et versements assimilés	858	869
Salaires et traitements	26 391	20 918
Charges sociales	10 627	8 160
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 193	1 101
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Provisions pour risques et charges	488	225
Autres charges	160	96
CHARGES D'EXPLOITATION	199 915	161 359
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 184	18 218
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	2 849	181
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1
Autres intérêts et produits assimilés	3 875	557
Reprises sur provisions et transferts de charges	298	84
Différences positives de change	4	27
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	907	
PRODUITS FINANCIERS	7 933	850
Dotations financières aux amortissements et provisions	126	887
Intérêts et charges assimilées	1 806	3 706
Différences négatives de change	25	22
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 956	4 616
RESULTAT FINANCIER	5 976	-3 765
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	30 160	14 453

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	948	82
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	948	82
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 214	90
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 214	90
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-267	-8
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 850	341
Impôts sur les bénéfices	7 085	2 168
TOTAL DES PRODUITS	231 044	180 510
TOTAL DES CHARGES	210 086	168 575
BENEFICE OU PERTE	20 958	11 935

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a. Activité commerciale

Contrairement à l'exercice 2022 encore impacté sur son premier trimestre (peu de départs et de demandes) par les effets de la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 et malgré un contexte international très incertain, l'exercice 2023 connaît une forte reprise de l'activité et un niveau de **chiffre d'affaires historique**.

Celui-ci s'établit à **220 988 milliers d'euros**. Il est en progression de 25,62 % par rapport à l'exercice 2022 et dépasse de plus de 10% celui de 2019 qui s'élevait à 198 893 milliers d'euros.

b. Mouvements sur les titres de participation et créances rattachées

- Cession de 18,9298 actions de la société **Extraordinary Journeys-C INC.** - à la société Original Travel Company Limited - pour un montant de 885 milliers de dollars américains (836 milliers d'euros) faisant passer la participation dans cette société de 62,62% à 54,15%. Concomitamment, mise en place d'un prêt de 885 milliers de dollars américains portant intérêts de 3% par an et remboursable annuellement (dernière échéance : février 2027).

- Rachat de 73.000 actions soit 2% de la société Voyageurs du Monde Canada Inc. pour un montant de 106 milliers d'euros, portant ainsi sa participation à 53,34%.

c. Divers

Au cours du premier semestre 2023, un nombre significatif d'OCA a été converti en actions, notamment celles détenues par Avantage, principal actionnaire de Voyageurs du Monde. Ces conversions expliquent la variation du capital social et de la prime d'émission sur l'exercice.

Voyageurs du Monde a décidé de changer de garant financier à compter du 1^{er} juillet 2023 ; à cette date, Groupama remplace Atradius.

Sur le deuxième semestre 2023, en raison de la montée des taux d'intérêts monétaires, la société a placé ses excédents de trésorerie sur des Sicav, en remplacement des comptes à terme qui étaient favorisés précédemment.

3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les honoraires des droits au bail sont comptabilisés en charges.

b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 5 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent uniquement des développements informatiques et sont amortis sur 3 ans, correspondant à la durée d'utilité de ces projets.

c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

d. Immobilisations corporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

e. Evaluation des titres de participation

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché :

- La valeur d'utilité est déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- La valeur de marché est déterminée comme suit :
 - Activité de tours opérateurs/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôt des clients) de la société.
 - Hébergements exclusifs : la valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2023.

g. Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

h. Engagements pris en matière de retraite

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de départ à la retraite est arrêté à 64 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,17% au 31 décembre 2023,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :

- du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
 - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-22	13 992	-	11 918	2 074
Acquisitions (dotations)	853	-	617	236
(Cessions) reprises				-
31-déc-23	14 845	-	12 535	2 311

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques **59 K€**
- Logiciels **619 K€**
 - Galaxy* 488 K€
 - Autres* 131 K€
- Constitution photothèque **175 K€**

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
TOTAL	934

Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-22	19 359	-	17 947
Acquisitions (dotations)	856	-	464
(Cessions) reprises			-
31-déc-23	20 215	-	18 410

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en milliers d'euros</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Terrains		
Constructions		
Agencements des locaux et divers	498	
Matériel informatique, bureau, mobilier	355	
Œuvres d'art	3	
Immobilisations corporelles en cours		
TOTAL	856	0

3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

<i>Sociétés en milliers d'euros</i>	<i>Valeurs brutes</i>			<i>Dépréciations</i>		
	<i>31/12/22</i>	<i>Mvts</i>	<i>31/12/23</i>	<i>31/12/22</i>	<i>Dot+ / Rep-</i>	<i>31/12/23</i>
EAD	38 837		38 837			
Voyageurs UK	12 529		12 529	3 000		3 000
EJ-C INC	7 057	-955	6 102			
Villa Bahia	4 323		4 323	3 650		3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079		4 079
Comptoir des Voyages	2 434		2 434			
Satyagraha's Guest House	2 175		2 175	1 200		1 200
Voyageurs du Monde Canada	1 247	106	1 354			
Villa Nomade	2 763		2 763	1 951		1 951
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	1 170		1 170
Livres & Objets du Monde	492		492	274		274
Maroc sur Mesure	201		201			
Carwatt	200	-200		200	-200	
Voyageurs du Monde Genève	391		391			
Fairmoove	75	50	125	75		75
Voyages sur le Nil	49		49			
Voyageurs du Monde KK	36		36			
Grèce sur Mesure	20		20			
TOTAL	79 380	-998	78 382	15 600	-200	15 400

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes *3.3.4.1 provisions et dépréciations à caractère financier*.

3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2023	Résultat (+ ou -) exercice 2023	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 750	31 154	99%	38 837	6 159	-	-	9 489	-
Voyageurs UK	14	14 635	87%	9 529	423	-	-	-10	-
Voyageurs KK	36	15	100%	36	-	-	-	19	-
EJ-C INC	1 055	-	54%	6 102	-	-	-	-	-
Villa Bahia	3 022	-3 280	100%	673	959	-	591	131	-
Voyageurs d'Egypte	614	-677	100%	0	297	-	2 723	104	-
Comptoir des Voyages	335	17 702	99%	2 434	-	-	91 290	8 437	2 492
Satyagraha's Guest House		611	100%	975	-	-	218	-113	-
Villa nomade	448	-305	100%	811	400	90	326	-122	-
Voyageurs du Monde Canada Inc.	165	4 016	53%	1 354	681	-	15 232	1 132	127
Voyageurs au Japon	237	2 774	100%	1 300	-	-	8 476	965	-
Livres et Objets du Monde	68	303	100%	218	104	-	1 244	116	-
Maroc sur Mesure	37	223	100%	201	-	150	2 523	137	-
Voyageurs du Monde Genève	442	2 271	100%	391	-	189	18 056	786	-
Grèce sur mesure	21	380	98%	20	-	-	4 144	-32	-
Voyages sur le Nil	14	78	56%	49	-	-	-	61	-
Total				62 932	9 021	429	144 823	21 100	2 619

3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élèvent à **5 574 milliers d'euros** et comprennent :

* des dépôts et cautionnements versés pour un montant de 669 milliers d'euros.

* des actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2023 : 5 milliers d'euros). A fin 2023, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/22</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/23 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2023 - Contrat liquidité	2 436	25 695	-26 718	1 413	122,99	174

(*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 114,84 €

de vente : 113,76 €

(**) soit 0,03 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 182 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

* des actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du Programme de Rachat d'Actions (PRA) autorisé par l'AGOE du 15 juin 2023 pour une durée de 18 mois. A fin 2023, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/22</i>	<i>Achats</i>	<i>Ventes</i>	<i>31/12/23 (***)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2023 - Contrat PRA		38 598		38 598	122,56	4 731

(***) soit 0,89 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 4 979 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	78 257	125
Créances ratt. Participations	3 412	
Autres immob. Financières		
Créances clients	112	
Groupe, Associés (actif)	7 288	
Autres créances	271	
Emprunts/dettes financières		
Dettes fournisseurs	-45	
Groupe, Associés (passif)	-58	

3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	3 412	709	2 703	
Prêts	43	10	34	
Autres immobilisations financières	5 574	4 905		669
Autres créances clients ⁽¹⁾	47 917	47 917		
Personnel et comptes rattachés	59	33		26
Sécurité Sociale et autres organismes	6	6		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	696	696		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	7 288	1 288	6 000	
Débiteurs divers	567	567		
Fournisseurs débiteurs	715	715		
Charges constatées d'avance	18 170	18 170		
TOTAUX	84 446	75 014	8 737	695

(1) Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

3.2.1.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est composé d'actions de SICAV et de fonds communs de placement pour une valeur comptable de 55 497 milliers d'euros dont 8 003 milliers d'euros nantis (cf. § 3.4.2.1). Ce portefeuille est placé uniquement auprès de la BNP Paribas.

La valeur boursière de ces placements s'élève à 55 733 milliers d'euros à fin décembre 2023. L'écart avec la valeur comptable (236 milliers d'euros) a fait l'objet d'un retraitement fiscal.

3.2.1.8 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	130 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- R.R.R. à obtenir	284 K€
- Fournisseurs sur-commissions	521 K€
- Divers	60 K€
Inclus dans le poste « Disponibilités »	
- Intérêts courus / CAT-DAT	2 512 K€
	3 507 K€

3.2.1.9 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2023, ces charges s'élèvent à **18 170 milliers d'euros** dont 17 198 milliers d'euros d'achats de prestations de voyages pour des départs 2024/2025.

3.2.1.10 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT A ETALER

Les frais engendrés par les emprunts obligataires émis en 2021 se sont élevés à 787 milliers d'euros et ont fait l'objet d'un étalement sur la durée de ces emprunts (7 ans) à compter du 1^{er} juillet 2021.

Par conséquent, la dotation annuelle pour l'exercice 2023 est de 112 milliers d'euros et à la fin de l'exercice, les frais restant à étaler s'établissent à **506 milliers d'euros**.

3.2.1.1 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **601 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des créances et dettes fournisseurs et Groupe en devises (584 milliers d'euros).
- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires (17 milliers d'euros).

3.2.2 BILAN PASSIF

3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2022	3 779	22 426	591	49 662	11 935	88 392
Résultat de l'exercice					20 958	20 958
Affectation du résultat			13 530	-1 595	-11 935	0
Primes conversion obligations		45 285				45 285
Distribution de dividendes			-12 934	5		-12 929
Augmentation de capital	539					539
Situation nette au 31/12/2023	4 318	67 711	1 188	48 072	20 958	142 246

Dans le cadre de l'emprunt obligataire convertible émis en juillet 2021, 539 104 obligations ont fait l'objet d'une demande de conversion sur l'exercice 2023. Ces demandes ont déclenché la création de 539 104 actions nouvelles de la Société (nominal de 1 € par action) et la constatation de primes de conversion à hauteur de 45 285 milliers d'euros (84 € par action créée).

3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 4 317 790 actions de 1€ de valeur nominale incluant 30.033 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes</i>	<i>Dotations</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Soldes</i>
	<i>31/12/22</i>	<i>Apport</i>	<i>sans objet</i>	<i>utilisées</i>	<i>31/12/23</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	5	2	-2		5
Personnel	0				0
Fournisseurs	0	80			80
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	3	24		-3	24
Fournisseurs	36				36
Prud'hommes/Salariés	198	338		-171	365
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	98	44			143
Clients	0				0
Pertes de change	87	126	-87		126
TOTAUX	427	614	-88	-174	778

3.2.2.3 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Le Conseil d'Administration de la Société a constaté en 2021 l'émission de deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de **130 000 milliers d'euros** :

- un premier emprunt obligataire émis en avril 2021 de 75 000 milliers d'euros au profit de Certares Enrico SARL (nouvel investisseur), Crédit Mutuel Equity SCR et BPI France (investisseurs historiques).

Cette émission s'inscrit dans le cadre du développement international du Groupe.

- Un second emprunt obligataire émis via une émission publique, en juillet 2021, d'un montant total de 55 375 milliers d'euros.

	OCA 1	OCA 2 *
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

* Une partie de ces obligations a déjà fait l'objet d'une conversion en actions. Depuis l'émission de juillet 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023, 626 280 actions ont été converties.

3.2.2.4 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant A 1 an au + De 1 à 5 ans A + de 5 ans</i>		
Emprunts obligataires convertibles	83 346	31	83 315
Autres emprunts obligataires	1 015	15	1 000
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	364	364	
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	10 984	10 984	
Personnel et comptes rattachés	8 869	8 869	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 264	4 264	
Etat impôt sur les sociétés	348	348	
Etat taxe sur la valeur ajoutée	181	181	
Etat autres impôts	582	582	
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	186	186	
Groupe et Associés	58	58	
Autres dettes	5 441	5 441	
Produits constatés d'avance	85 833	85 833	
TOTAUX	201 471	117 156	84 315
			0

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ont les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	Empr. 1
Solde au 31/12/2023	364
Devise	Euros
Partie à moins d'un an	364
Partie de 1 à 5 ans	
Partie au-delà de 5 ans	
Taux d'intérêt	Fixe

3.2.2.5 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **17 344 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Primes, Intéressement & participation	7 096 K€
- Fournisseurs factures à recevoir	4 460 K€
- Congés payés chargés	2 387 K€
- Organismes sociaux cotisations/provisions	2 339 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	452 K€
- Clients avoirs à établir	340 K€

3.2.2.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2023, ils s'élèvent à **85 833 milliers d'euros** et enregistrent une variation de +14,82% par rapport à l'exercice précédent liée principalement à l'augmentation d'activité, les produits constatés d'avance relatifs aux ventes de voyages pour des départs 2024-2025 représentant 99% du poste.

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

3.2.2.7 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif s'élèvent à **616 milliers d'euros** et sont relatifs à la mise au taux de clôture des dettes, créances, prêts et dépôts accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2023, à **220 988 milliers d'euros** soit une augmentation de 25,62% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité Voyages (210 874 milliers d'euros) dans le contexte de reprise indiquée au §3.1.1.a, est en nette progression par rapport à 2022 (+ 23,51%) et dépasse le chiffre d'affaires de 2019 qui s'établissait à 198 535 milliers d'euros. Tous les produits commercialisés par la Société ne connaissent pas la même évolution.

En ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (94% du chiffre d'affaires Voyages 2023 comme en 2022) sont en hausse de 23,32%.

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent des évolutions contraires, la première étant en baisse de 28,28 % et la seconde en hausse de 30,90%.

Le chiffre d'affaires divers (8 180 milliers d'euros) connaît lui aussi une forte progression (+ 57,73%) et est relatif principalement aux refacturations intra-groupe qui représentent environ 92,78% de ce poste.

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Rubriques	C.A. France K€	C.A. Export K€	Total 31/12/23	Total 31/12/22	% 23/22
Voyages	1 133	211 675	212 808	170 732	24,64%
Divers	6 881	1 299	8 180	5 186	57,73%
TOTAL	8 013	212 974	220 988	175 918	25,62%

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**3 111 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de transferts de charges pour un montant de 2 869 milliers d'euros dont 2 817 milliers d'euros qui concernent diverses prestations accessoires liées aux ventes de voyages. Ces transferts sont réalisés pour les intégrer dans le calcul de la marge brute.
- de reprises de provisions pour risques et charges (175 milliers d'euros).

3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **199 915 milliers d'euros** au 31 décembre 2023, augmentent de 23,89%.

Les autres achats et charges externes, **160 199 milliers d'euros** augmentent de 23,24% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 142 935 milliers d'euros (+ 23,23%). Dans ce contexte de reprise, les charges de gestion courante qui représentent environ 11% du poste, sont en hausse de 23,36 %.

Les impôts et taxes s'élèvent à 858 milliers d'euros au 31 décembre 2023 et baissent légèrement de 11 milliers d'euros (- 1,28%) par rapport au 31 décembre 2022.

Les charges de personnel qui s'élèvent à 37 017 milliers d'euros enregistrent une augmentation de 27,30%. Elles intègrent l'intéressement (3 343 milliers d'euros). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 26,76%.

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 193 milliers d'euros au 31 décembre 2023) augmentent de 8,36% (+ 92 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2022.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une augmentation de 116,46% (+ 262 milliers d'euros).

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation est en forte hausse. Il passe de + 18 218 milliers d'euros au 31 décembre 2022 à + 24 184 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (+32,75%).

3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il s'établit à + 5 976 milliers d'euros à fin décembre 2023 contre – 3 765 milliers d'euros l'exercice précédent. Cette forte variation (+ 9 742 milliers d'euros) s'explique principalement par :

- de meilleurs rendements sur les placements de trésorerie (+ 4 225 milliers d'euros)
- des dividendes reçus pour un montant de 2.619 milliers (du fait du contexte très incertain, aucun dividende n'avait été distribué dans le Groupe les deux dernières années)
- la diminution de la charge d'intérêts liée aux emprunts d'OCA suite aux nombreuses conversions qui ont eu lieu tout au long de l'exercice (- 1 865 milliers d'euros)
- aucune provision pour dépréciation sur titres de participation (contre 800 milliers d'euros en 2022)

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants milliers €</i>	<i>Ab. créances</i>	<i>Dot. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde				4	
Comptoir des Voyages					2 492
Carwatt			200		
Erta Ale Développement				159	
Voyageurs Canada		-73	84	23	127
Satyagraha's Guest House					
Villa Bahia				2	
Villa Nomade		-15	1	6	
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon					
Voyageurs d'Egypte				6	
Voyageurs du Monde Genève		-1	1		
Original Travel		-35		20	
Voyageurs du Monde UK				11	
TOTAL	0	-124	286	230	2 619

3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés, forfait social	2 220	25,83%	573
Provision pour risques et charges	4	25,83%	1
C3S	102	25,83%	26
Ecart de conversion passif	616	25,83%	159
TOTAL ALLEGEMENTS	2 943	25,83%	760
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-760

3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>	
Résultat courant	30 160	-7 698	22 463
Résultat exceptionnel	-267	69	-198
Crédit Impôt Recherche		66	66
Participation des salariés	-1 850	478	-1 372
Résultat de l'exercice	28 043	-7 085	20 958

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2023, cet engagement s'élève à 1 488 milliers d'euros contre 1 146 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par GROUPAMA ASSURANCE, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	6.840 K€ (5.945 K€)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.877 K€ (2.500 K€)
Checkout	KE Travel Adventure Ltd	1.450 K€ (1.260 K€)
Accelerant	KE Travel Adventure Ltd	Illimité
Accelerant	Original Travel Company Ltd	Illimité
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	189 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes / cautions bancaires de paiement pour un montant total de 463 milliers d'euros à ses partenaires suivants :

○ Accor		175 K€
○ EAN.com	100K\$ soit	90 K€
○ Accorhotels		80 K€
○ American Express		31 K€
○ Bonotel	30K\$ soit	27 K€
○ Paradores		25 K€
○ Gordon Bedbank		20 K€
○ Mondial GmbH		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Sur Voyageurs du Monde UK, les minoritaires bénéficient d'une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2023. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2023 ou au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

3.4.2.3 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2^{ème}. Un avenant à ce bail a été signé courant 2021 prolongeant la durée de location de 3 ans soit jusqu'en 2028.

3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2023, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **13 357 K€** portant sur :

- USD	11 846	KUSD	pour une contrevaieur de	10 908 K€
- ZAR	27 995	KZAR	pour une contrevaieur de	1 347 K€
- NOK	4 939	KNOK	pour une contrevaieur de	424 K€
- AUD	335	KAUD	pour une contrevaieur de	203 K€
- CAD	260	KCAD	pour une contrevaieur de	176 K€
- GBP	143	KGBP	pour une contrevaieur de	165 K€
- INR	7 880	KINR	pour une contrevaieur de	86 K€
- SEK	571	KSEK	pour une contrevaieur de	48 K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.
- ❖ L'économie d'IS et de Contributions Additionnelles à l'IS qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 7 085 milliers d'euros dont 401 milliers d'euros de charges d'impôt liés à l'intégration fiscale.

3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE
Adresse 55 rue Sainte Anne
75002 PARIS

3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL 2023</i>	<i>TOTAL 2022</i>
Cadres	65	133	198	175
Non cadres	52	192	245	223
TOTAL	117	325	443	398

3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 4,85 € en 2023 contre 3,16 € en 2022. Il n'existe pas d'instrument dilutif au 31 décembre 2023.

3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 853 milliers d'euros.

* Les engagements financiers cités dans le premier tableau du paragraphe 3.4.2

* La convention de financement avec la Fondation Insolites Bâisseurs pour 14 milliers d'euros.

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement n'est intervenu depuis le 31 décembre 2023.